



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Péréquation nationale sur les prix de l'électricité en Polynésie française

Question orale n° 111

### Texte de la question

M. Moerani Frébault interroge M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la mise en place de la péréquation nationale sur les prix de l'électricité en Polynésie française. M. le député vient porter devant M. le ministre la voix de la Polynésie française et de ses habitants, un peuple qui, malgré son rôle dans l'histoire de la souveraineté énergétique et militaire de la France et sa place au sein de la République, reste exclue de la solidarité nationale des tarifs de l'énergie. En effet, alors même que la loi garantit une électricité à des prix équitables pour tous les Français, malgré les revendications exprimées depuis plus de dix ans et malgré le récent rapport du Conseil économique, social et environnemental de mars 2024 qui recommande d'étendre cette péréquation aux Polynésiens, rien n'a changé. Les familles polynésiennes subissent de plein fouet cette injustice, supportant des coûts d'électricité parmi les plus élevés au monde, aggravant des inégalités sociales. Pourtant, l'ensemble des territoires d'outre-mer, à l'exception de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, bénéficient fort heureusement de la solidarité nationale. Depuis le 1er janvier 2020, Wallis et Futuna, détenant aussi la compétence énergie, a vu son prix de l'énergie s'aligner sur celui de l'Hexagone, grâce au système de péréquation. La question est donc : pourquoi la Polynésie française en est-elle encore privée ? L'histoire de ce territoire témoigne d'une contribution majeure à la souveraineté énergétique et militaire de la France à travers les essais nucléaires qui ont marqué, à jamais, ses terres et leurs habitants. Les Polynésiens demandent simplement équité et justice. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour honorer cet engagement de solidarité et permettre aux citoyens de bénéficier enfin des tarifs réglementés de l'électricité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Moerani Frébault](#)

**Circonscription :** Polynésie Française (1<sup>re</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 111

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Industrie et énergie

**Ministère attributaire :** Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 janvier 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2025](#)